L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 13 JUILLET 1893.

PETITES ANNONCES.

CESSEZ de payer loyer.—Pour renseignements s'adresser à la Union Homestead Association, 3 1/2 rue Carondelet. Bureau ouvert tous les samedis soirs jusqu'à 9 heures.
20 juin—1m

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

ON demande une femme respectable comme gardienne de deux enfants, 1 et 4 ans; Recommandations requises. S'adresser 291 rue Philip. 9 juil—

ON demande pour la campagne un homme non marié, comme palefrenier; doit aussi s'entendre au jardinage. S'adresser à Danziger & Stern, 79 rue Carondelet. 5 juil—7t

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Louis Dumser vs Louis ou Levi Brown.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 24,303.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 18 juillet 1893, à midi de la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

7 juil—7 12 18

Chs. A. Schott vs David Manufacturing Co., Limited.

Southern Vinegar Co., vs la même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 17,859 et 18,005—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux aux Nos 13 et 15 de la rue St Louis, entre Chartres et Decatur, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 17ème jour de juillet 1893, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu du local Nos 13 et 15 rue St-Louis connu comme le "David Manufacturing Co., limité," comprenant une machine à vapeur, bouilloire, etc., un lot de cornichons assortis, un lot de gelées assorties, un lot de moutarde assortie, et une presse à fruits, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

P. ADAM FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans.
5 juil—5 12 17

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE,

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No 39,567—Division A—Dans l'affaire de John H. Wilson demandant la monition.

A toutes les personnes qu'intéressent les présentes, Avis—

Attendu que John H. Wilson a, le 14me jour du mois d'avril 1893, acquis à une vente publique faite par William Nelson, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée: Wm R. Rutland, exécuteur testamentaire, contre Mme Emma L. Thomas, No 22,640 du dossier de la dite Première Cour de Cité, la propriété ci-après décrite, savoir:

La moitié indivise d'une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Génois, Télémaque, Canal et Gasquet mesurant trois-cent-dix-neuf pieds, sept pouces une ligne (319' 7", 1"') de façade rue Génois, sur cent trente huit pieds, huit pouces (138' 8") de profondeur et de façade sur chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux incombant à F. A. Behan, en raison d'un transfert de ladite propriété audit J. A. Behan, enregistré au bureau des transferts livre 109, page 276.

Ladite propriété fut vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont sus-mentionnés; vente à laquelle John H. Wilson en devint l'acquéreur au prix et pour la somme de mil vingt cinq dollars, ($1,025 00).

Et attendu que John H. Wilson s'est adressé à cette Cour pour une Monition en annonce conformément aux Sections 2,370, 2,371, 2,372 et 2,373 de l'acte No 96 approuvé le 18 mars 1870, connu communément comme "Acte pour la révision des Statuts d'un caractère général":

Que l'on sache en conséquence que toutes les personnes ci-intéressées pouvant faire valoir un droit ou un titre ou une réclamation quelconque relativement à la propriété ci-dessus décrite, par suite d'une informalité dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente ci-dessus a été faite, ou par suite d'une irrégularité ou d'une illégalité dans les estimations et les annonces ou de l'époque et du mode de la vente, ou par suite de toute autre défectuosité existant dans le titre sont prévenues, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de District pour la paroisse d'Orléans, d'alléguer, dans les trente jours qui suivront celui où la présente monition a paru pour la première fois dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ne serait pas confirmée et homologuée.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1893.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en remplacement de Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en ce moment par congé.

Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, Député Greffier.
11 juil—11 18 25—août—1 8 15

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph Magioni.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,587—Division B—Attendu que Philip Power a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Joseph Magioni, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

11 juil—11 15 20

Succession de Charles Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,230—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave Duplantier, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.

7 juil—7 11 16

George F. Holden, etc. vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,629—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George F. Holden syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

7 juil—7 11 16

Succession de Frank W. Rainey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,759 Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Rainey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

13 juil—13 18 22

Succession de Bernard Sommat(?).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,723—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jules Domecq et Marcel Majeau, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

6 juil—6 9 15

Succession de H. M. Hyams Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,570—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William R. Rutland, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

5 juillet—5 9 14.

Succession de John Welsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,532—Division E—Attendu que Mme Rosina Welsh, veuve de John Welsh, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Welsh, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

4 juil—4 8 13

Succession de John D. Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,514—Division C.—Attendu que Mme Catherine Byrne (née [illegible]) a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John D. Byrne, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour A. V. FLOTTE, Greffier.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 ....CHARTRES......73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ
Le No 5.........Midi	Le No 6.........1 heure

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex...11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:15pm	No 8 Coast Acc. 3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex. 7.50 pm
Exc. dimanche et mercredi.....9:35pm	Exc. dimanche et mercredi.....7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger......6:55pm	Passenger.......7:00am
Chica.St.L.mail.8:30am	Chic.St.L.mail. 6 00pm
Chic. limited....7:25pm	Chic. limited...11:30am

TEXAS AND PACIFIC.

No 54, Cal. Ex.7:00 pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm
Local.......10:05am	Local..........3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio....7:05pm	California Ex...9:30am
California Ex..10:55am	San Antonio....5:20pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.10:30 am	No 2 Limited.. 7:50pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 Fast Line.12:15am

EAST LOUISIANA RAILROAD,

Dimanche et mercredi.

No 9.........7:15 pm	No 10.........7:30 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7.........8:25 am	No 8.........4:05 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
........4:15 pm	........5:00 pm
Shell Beach....2:40pm	Shell Beach....10:00 am

Dimanche.

Pte la-Hache...9:20 am	Pte-la-Hache & Shell Beach..7:15 am
Shell Beach....9:40 am	Pte la Hache & Shell Beach..4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache, 7:00pm	Shell Beach....5:00 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger.........10:00 am	Alger.........4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger.........6:05 pm	Alger.........8:00 am

Dimanche seulement.

Alger.........6:40 pm	Alger.........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast of Atlantic weather for July.—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown, from lon. 40° W., across the Grand Banks, to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland; but few, if any, icebergs south of the 45th parallel.

Dangerous Obstructions to Navigation Along the Coast.

Sandy Hook Lightship, West, 10 miles: Spar one foot out of water, apparently attached to a sunken wreck. June 22.

Cape Henry Light. West, 10 miles: Four-masted schooner John Holland, in 7 fathoms. June 21.

Bodie Island Light, NW. by W., 6 1/2 miles: Sunken schooner, one mast showing. June 19.

Lat. 34° 41', lon. 75° 51', or about 37 miles SW. by S. from Cape Hatteras light, in 20 fathoms: A broken mast about 15 feet out of water possibly attached to a sunken wreck. Last seen June 11. Reported sixteen times since Jan. 5.

Cape Fear Bar, N. by W. 6 miles: Upright spar in 8 fathoms, apparently attached to a sunken wreck. June 27.

Sunken Wreck Torpedoed.

The U. S. S. "Dolphin," Lieut. Buckingham, U. S. N., in command, made an attempt on June 7 to blow up the sunken schooner Robert Morgan, 12 miles E NE. 1/2 E. from Winter Quarter Shoal Lightship. Her masts remain attached by their wire rigging and serve as spar buoys to mark the wreck.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 13 JUILLET 1893

Mandeville—NEW CAMELIA, train de 4 P M

VENDREDI, 14 JUILLET 1893.

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M

Mandeville—NEW CAMELIA, train de 4 P M

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 12 JUILLET 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship am El Sud, Higgins, New-York.

ARRIVÉS.

Steamship suéd Hispania, Nillson, Port Limon.

Goëlette am L N Dantzler, Strange, Frontera, via Chiltepec, Mex., (précédemment rapporté à la Quarantaine.)

Goëlette [am] Sarah A Fuller, Brown, New York.

Goëlette (am) Carrie B Look, Look, Portland, Me.

Steamship am El Paso, Gardner, New York.

BATEAUX A VAPEUR.

Neptune, Carrick, Bas du Fleuve.

Stella Wilds, Voorhies New Hope

Towboat S H Clark, Goll, St Louis, avec 6 barges.

Arrivages de produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—Fret assorti.

NEW HOPE—par steamer Stella Wilds—Fret assorti.

Reçu par les chemins de fer:

N. O FORT JACKSON & GRAND ISLE—302 barils melasse

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—86 balles coton

YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—369 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—1179 balles coton

SOUTHERN PACIFIC COMPANY—23 balles coton

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship El Norte, Byrne..........parti 8 juil
Steamship Hudson, Kemble..........parti 8 juil
Goëlette Sarah A Fuller, Brown.....parti 8 juin
Steamship El Paso, Gardner..........parti 5 juil

LIVERPOOL.

Steamship Floridian, King..........parti 29 juin
Steamship Texan, Bertie..........parti 15 juin
Steamship Traveller, Ball..........parti 1er juil
Steamship Wm Cliff, Fost..........parti 2 juin
Steamship Vesta, Brown..........parti 14 juin
Steamship Governor, Shaw..........parti 15 juin
Steamship Yucatan, Edwards..........parti 5 juil

SWANSEA

Steamship Tynehead, ...parti 29 juin

RIO DE JANEIRO

Steamship Lassell, Coombes..........parti 29 juin

VERA CRUZ

Steamship Ascania, ...parti 30 juin

HAMBOURG.

Steamship City, White..........parti 3 juil
Steamship Donau, Siegel..........parti 15 juin

MAURITIUS.

Navire Indian Empire, Bailie..........parti 18 avril

ANVERS

Steamship Brookside, ...parti 21 juin

PHILADELPHIE.

Barque Wandering Jew, Little..........partie 7 juin
Navire Annie M Small, Howes..........parti 1 juin

BORDEAUX

Steamship Marseille, Gaudillon..........parti 26 juin

BARRY.

Steamship Donau, Siegel..........parti 22 juin

SANTOS.

Barque Sercia, Trindade..........partie 16 juin

PORTLAND, ME

Goëlette Carrie B Look, Look..........partie 28 mai

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Aalesund	Portugal	rue 5e
Akaba	Brême	canal Harvey
Darien	Liverpool	rue 4e
El Sud	New York	Alger
Gussie	Bluefields	Alger
Goldworth	En réparation	3e dist, 35
Havre	Havre	4e dist, 41
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist, 20
John Wilson	Bluefields	Alger
Knickerbocker	New York	2e dist, 8
Lizzie	Rotterdam	rue 6e
Martin Saenz	Barcelone	4e dist, 43
Navarro	Liverpool et Havre	2e dist, 7
Orion	Liverpool	2e dist, 10
Palatine	Tampa(?)	1er dist, 39
Stillwater	Belize	3e dist, 30
Tynedale	United Kingdom	3e dist, 32
Violante	En réparation	1er dist, 35
Washington	Bocas del Toro	1er dist, 15
Wm G. Hewes	....	Alger
NAVIRES.		
Magdalene	Brême	1er dist, 21
Elvira	Brême	rue 1re
J D Bischoff	Brême	4e dist, 47
Susanne	Brême	4e dist, 49
BARQUES.		
Hindeo	Portugal	rue 7e
GOELETTES.		
Catha Minerva		3e dist
Santo Oteri	Utila	1er dist, 14

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement une valeur [illegible]

AVIS AUX CREANCIERS.

Haynes & Rogers vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22 908—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James T. Hayden, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

11 juil—11 15 20

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,541—Division D—F. R. Matthews & Co., vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires, la raison commerciale de F.R.Matthews&Co, et F.R.Matthews et F. W. Matthews, les membres individuels de la dite raison commerciale, soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. M. Gurley, Esq., notaire, en son bureau, No 7 rue du Camp, en cette ville le mardi, 8me jour d'août 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que W. C. Dufour, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1893.

[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

7 juil—5f au 8 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,455—W. M. Lonsdale vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire William M. Lonsdale soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, à son Bureau No 49 rue du Camp, en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de juillet 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 juin 1893.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député Greffier.

27 juin—3f au 26 juillet.

Walter Scott vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,441—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Walter Scott, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

6 juil—6 9 15

Mme M. L. Dupree et A. J. Dupree son mari, vs leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,664—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par B. M. Wilkin, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

4 juil—4 8 13

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,405—Division C—Samuel Meyers vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Samuel Meyers soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wm Ardill, Esq., notaire public en cette ville, en son bureau, 188 rue de la Commune, commençant MARDI, 25 juillet, 1893, à 11 heures A. M.; dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur son application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues, et que F. N. Butler, Jr, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1893.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

20 juin—3f au 25 juil

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

No 12,205.—John P. Ritchie vs Célestin J. Bernard et Francis X. Bernard.

DANS LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, à la porte de la Cour Civile du District, dans et pour la Paroisse d'Orléans, JEUDI, troisième jour d'août 1893, à midi, pour du comptant avec le bénéfice d'une estimation, la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Deux certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, Lne., dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Aline et Delachaise, désignés par les numéros soixante et soixante-un, sur un plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 19 avril 1890, annexé à un acte déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire, du 18 juin 1890, et mesurant un pied américain, conformément au dit plan chacun trente-trois pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds.

2° Six certains lots de terre situés dans le même District que la propriété ci-dessus décrite, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Annonciation et Aline, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6; les dits 6 lots mesurent conformément au dit plan annexé à un acte de vente de R. Pochelu à Jacob Zemmer, passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 6 novembre 1884, comme suit:

Le lot No 1 mesure 44 pieds 1 pouce et 7 lignes, sur une ligne parallèle s'étendant rue Tchoupitoulas, 21 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur dans le fond, 155 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Delachaise, le divisant du lot No 81, et 143 pieds 9 pouces et 6 lignes sur le côté opposé le plus près de la rue Aline, qui le divise du lot No 2.

Le lot No 2 touche au lot No 1, et mesure 32 pieds 7 pouces sur une ligne s'étendant parallèle à la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces de largeur dans le fond, 143 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du dit lot No 1, et 136 pieds 8 pouces en profondeur sur la ligne qui le divise du lot adjacent, No 3; le lot No 6 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Aline, 31 pieds 4 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, par 150 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Tchoupitoulas, et 153 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Annonciation, et est contigu aux dits terrains Nos 1 et 2, et les terrains adjacents 3, 4 et 5 à l'arrière.

Le terrain No 3 mesure 32 pieds, 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 136 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du terrain adjacent. Le terrain No 2, mesure 129 pieds, 6 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 4. Le terrain No 4 mesure 32 pieds 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 129 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 3; 122 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 5; et le terrain No 5 forme le coin des rues Tchoupitoulas et Aline, et mesure 32 pieds 7 lignes sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de profondeur à l'arrière; 122 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du dit terrain No 4, et 115 pieds 3 pouces de profondeur et de façade rue Aline.

Les six terrains ci-dessus décrits furent acquis par lesdits C. J. et F. X. Bernard, comme suit; Les terrains 1, 2 et 6, acquis de Raymond Pochelu le 31me jour du mois d'août 1885, par acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 121, folio 752. Les terrains 3, 4 et 5, acquis dudit Raymond Pochelu, le 20me jour d'octobre 1885, par acte passé pardevant ledit J. D. Taylor, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 123, folio 564.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. B. DONNALLY,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1893.

juil—2 9 16 23—3 août

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 7me jour de juillet 1893, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir: La Lambour & Noel Lumber and Manufacturing Company, Limited, et als vs. Home Brewing Company, No 39,571.

Dans cette affaire soumise à la cour, et la cour considérant la loi et les témoignages étant en faveur des plaignants, il est ordonné, adjugé et décrété qu'Augusto Habernicht et Henry Bentz soient confirmés comme liquidateurs de la Home Brewing Company, élus comme tels par les actionnaires de la dite Compagnie, le 6 juillet 1893; et qu'ils soient de plus nommés comme commissaires liquidateurs et receveurs de la dite Compagnie.

Qu'un inventaire de la propriété de cette compagnie, soit pris par Frank Zengel, un notaire en cette ville, et que H. Meissonier et P. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée; et qu'après que les dits commissaires liquidateurs et receveurs auront fourni caution et pris le serment prescrit par la loi, des lettres comme tels leurs soient décernées.

Jugement rendu et signé le 7 juillet 1893.

Signé: N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A., maintenant absent en congé.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre vingt-treize.

ONOFRÉ TRIAY, Député Greffier.

9 juil—9 21—août 7

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,595.—Julian Rivas et al vs le mineur Ramon Bartlett et als—Attendu que Mme Micaela Parags(?), veuve de Julian Rivas, un résident de la ville de la Havane, Ile de Cube, dûment qualifiée tutrice des mineurs Caridad Rivas, America Ampora Diaz et Ramon Bartlett, a demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne de faire valoir dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis les raisons pour lesquelles la demande de la dite tutrice ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1893.

Par ordre de la Cour. EUG. D'HEREFE(?), Député Greffier.

5 juil—3f au 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Cinquième District.

Pelican Homestead and Building Association vs. Céleste Vincent et son mari Edward W. Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,782.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et tout ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, situé à Alger, actuellement le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Delaronde, Seguin et Bouny, le dit lot est désigné par le numéro six sur le plan No 82 déposé au bureau de S. Magner, ex-notaire public en cette ville, et mesure quarante pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds et trois pouces entre lignes parallèles, le dit lot adjacent au lot numéro cinq, sur le côté de la rue Bouny et commençant à une distance de cent seize pieds et dix pouces de l'encoignure des rues Bouny et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Troisième District.

Veuve Penelope L. Stone vs Charles B. Slack.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,358—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 2 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, les voies, privilèges y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, Louisa, Piété et Chartres. La dite portion de terre forme l'encoignure des rues Peters et Louisa, et mesure quatre-vingt-dix-huit pieds et onze pouces, plus ou moins de face à la rue Peters, sur cent trente-six pieds et six pouces, plus ou moins, de profondeur, et face à la rue Louisa.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 juin—juillet 7 14 21 28—août 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Constance et Général Taylor.

Dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Peniston et Magazine.

J. F. Mire vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,878.—En vertu d'un writ de fieri facias contre E. C. Kenny, syndic des créanciers de J. F. Mire, et les mineurs Jeanne Iola Jérome Fernand, Ophélia Louisa et Marie Odile Mire, et en faveur du Mutual Building and Homestead Association, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 26 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et appartenant en quelque manière que ce soit, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Général Taylor, Peniston et Magazine; lequel lot est désigné comme lot No onze de l'îlet No dix et mesure trente-deux pieds dix pouces de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent quinze pieds et face à la rue Général Taylor, formant l'encoignure des dites rues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 juin—23 24 30 juil 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Firemen's Building Association vs. John J. Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,662.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, formant partie de l'îlet borné par les rues des Remparts, St Claude, Reynes et Forstall, et désigné comme l'îlet No 340, mesurant cent quatre vingts pieds neuf pouces de face à la rue des Remparts, sur cent vingt cinq pieds de profondeur et face aux dites rues Forstall et Reynes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

16 juin—16 23 30 juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de lots de terre de valeur dans le deuxième district.

Edmund J. Hart vs S. L. Langdon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,611—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 26 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Onze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, les droits, privilèges, coutumes, voies, servitudes, y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, David et Solomon, et désignés par les numéros un, deux, trois, cinq, dix neuf, vingt, vingt-et-un, vingt deux, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six d'après un plan annexé à un acte de vente de la dite propriété de Jacob Ott, passé pardevant E. Barnett, notaire, en cette ville, le 7 juin 1867. Les lots Nos un, deux et trois mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, le lot No un formant l'encoignure des rues du Canal et David; le lot No cinq mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles; les lots Nos dix-neuf et vingt mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Douane, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles; les lots Nos vingt et un et vingt-deux mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles. Les lots Nos vingt-quatre, vingt cinq et vingt-six mesurent chacun trente-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds 10 pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

23 juin—23 24 30—juillet 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Vente du Shérif pour effectuer un partage d'une propriété de valeur dans le Sixième District.

John Maher vs. Mary Linden, femme de Jacob Haag.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,554.—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendu le 22 juin 1893 et signé le 28 juin 1893 et d'un ordre additionnel daté le 6 juillet 1893, les deux adressés à moi par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre avec améliorations, etc, qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 152 borné par les rues Peniston, Jersey [ou Annonciation], Général Taylor et Laurel, désignés comme lots 14, 15, 16 et 17, sur un plan du Faubourg St-Joseph, déposé dans les archives de feu James Graham, notaire public, comme plan No 140. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent comme suit: Nos 14, 15 et 16 chacun vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation [ou Jersey] sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles; le lot No 17 forme l'encoignure des rues Annonciation [ou Jersey] et Peniston et mesure vingt-neuf pieds quatre lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et une façade de cent dix pieds et 6 lignes parallèles à la rue Peniston.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la dite propriété et toutes les autres clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1893, et assurera la propriété achetée pour un montant égal à la portion de crédit du prix d'achat et transférera la police d'assurance au vendeur.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

7 juil—7 14 21 28—août 4 9

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Second District.

Mme Louisa M. Folger, Veuve de Jessie S. Flower, vs. Lionel Adams—No 38,626.

Charles M. Herp vs. Fabiola Colleus et als—No 38,655.—Division A.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias dans la première affaire, et aussi en vertu d'un jugement rendu le 30 juin 1893, et signé le 3 juillet 1893, dans la seconde affaire ci-dessus mentionnée; aussi en vertu d'un ordre en date du 10 juillet 1893, dans ladite seconde affaire, signé par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, actuellement en congé, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges y appartenant, ou en quelque sorte faisant partie, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Marais et Villeré, laquelle dite portion de terre comprend plusieurs terrains Nos 4 et 5 sur un plan d'Arthur De Armas, voyer, en date du 16 décembre 1879, et annexé pour que l'on s'y réfère, à un acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire en cette ville, le 17 janvier 1880; ladite portion de terre commence à une distance de soixante-seize pieds, huit pouces et six lignes du coin des rues Villeré et Dumaine, et mesure cinquante-un pieds un et six et quatre cinquièmes de lignes de façade sur ladite rue Dumaine; la même largeur à l'arrière, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Villeré; et cent vingt-sept pieds un pouce et cinq lignes de profondeur du côté opposé; le tout conformément à un plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus No 38 626.

Conditions—Comptant sur les lieux

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 juil—13 20 27—août 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Réservoirs en fer, Vats, Pompes, etc.

Samuel Brooks vs Armbruster Oil Refining Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,136.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 24 juillet 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local coin nord-ouest des rues Céleste et South Peters—

Un fort lot de réservoirs en fer de diverses grandeurs, vats en fer, pompes, drills, arbres de couche, poulies, hangings, appareil pour tuyaux, cans d'huile, etc., et 28 sacs powd r earth.

Le tout d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 juil—12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le shérif civil de Propriétés de valeur dans les Deuxième et Premier Districts.

Portant les numéros municipaux 138, 140, 142, 144 et 146 rue St-Pierre,

Et

76, 78, 80 et 82 rue Dryades,

Ainsi que

230 rue Gravier.

Donnant de bons revenus.

Toutes faciles à louer en tout temps à de bons prix.

Dans l'affaire de

A. Rochereau vs la Succession de J. N. Lafargue.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 39 156.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Pierre, Bourgogne, Toulouse et Remparts désignés par les lettres A, B et C sur un plan de Edgard Pilié, voyer, en date du 16 décembre 1889, annexé à un inventaire de la succession de Jacques N. Lafargue fait par G. C. Préot, notaire, le 1er avril 1893. Les terrains mesurent comme suit:

Terrain A, trente huit pieds 2 pouces et 6 lignes de façade rue St. Pierre, sur une première profondeur du côté de la rue des Remparts, de quatre-vingt quinze pieds, deux pouces et quatre lignes; de là il s'élargit de huit pouces et deux lignes et une seconde profondeur de [illegible] pieds six pouces et six lignes; de l'autre côté, le plus proche de la rue Bourgogne, une profondeur de quatre-vingt quatorze pieds, neuf pouces et quatre lignes; et une largeur, à l'arrière de trente huit pieds une pouces et deux lignes.

Ledit terrain A est formé du terrain cinq entier, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, le 20 octobre 1820, annexé à un acte de H. Lavergne, ancien notaire, en date du 16 décembre 1826, et d'une partie du terrain No 4 sur un plan de Joseph Pilié voyer de la ville, en date du 13 octobre 1821, annexé à un acte de H. Lavergne, ancien notaire, en date du 24 octobre 1821.

Les améliorations sur ledit terrain A sont désignées par les numéros 144 et 146 rue St-Pierre.

Le terrain B mesure trente-deux pieds, sept pouces et sept lignes de façade rue St-Pierre, sur cent quatre vingt-treize pieds neuf pouces et deux lignes, entre lignes parallèles. Ledit terrain B est formé du reste du terrain 4 dans le plan ci-dessus mentionné de Joseph Pilié, le 13 octobre 1821. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 142 rue St-Pierre.

Le terrain C mesure trente sept pieds quatre pouces et cinq lignes de façade rue St Pierre, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds sept pouces et six lignes, et est formé du terrain No 3 entier dans le plan ci-dessus mentionné de Joseph Pilié du 13 octobre 1821. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les numéros 138 et 140 rue St Pierre, et furent acquis par feu J. N. Lafargue, par achat à une vente du shérif dans l'affaire J. N. Lafargue vs. E. D. Marmiche, No 2,094 de la Cour civile de District, paroisse d'Orléans, ainsi qu'il appert d'un acte du shérif, en date du 6 juillet 1881, enregistré au bureau du greffier, livre d'actes 2, folio 129, et enregistré au bureau des transferts, livre 114, folio 516.

2° Quatre terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Gravier, Dryades, Perdido et Rampart, désignés par les lettres A, B, C et D, sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 16 décembre 1889, annexé à un inventaire de la succession de J. N. Lafargue, fait par G. C. Preot, notaire, le 1er avril 1893, et mesurant comme suit:

Le terrain A forme le coin des rues Gravier et Dryades et mesure quarante sept pieds de face rue Gravier; trente-quatre pieds sept pouces et quatre lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur du côté de la rue Perdido de trente-trois pieds trois pouces; de là les dits terrains s'élargissent de cinq pieds dix pouces sur la ligne s'étendant vers la rue Perdido, et de là une seconde profondeur de seize pieds deux pouces à l'arrière ou l'autre côté vers la rue des Remparts sur laquelle le dit terrain mesure quarante-cinq pieds six pouces et deux lignes. Les améliorations sont désignées par le numéro 76 rue Dryades.

Le terrain B mesure vingt-et-un pieds quatre lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur du côté de la rue Gravier de trente trois pieds trois pouces; de là le terrain se rétrécit de cinq pieds dix pouces; et de là une seconde profondeur de seize pieds deux pouces, et de l'autre côté vers la rue Perdido, le long d'une allée commune, deux pieds cinq pouces de largeur à l'usage desdits terrains B et C. Ledit terrain a une profondeur de trente-trois pieds; de là il s'élargit de deux pieds cinq pouces et a une profondeur additionnelle de dix huit pieds à l'arrière. Les améliorations sur ledit terrain sont désignées par le No 78 rue Dryades.

Le terrain C mesure quarante-cinq pieds trois pouces et quatre lignes de façade rue Dryades; sur quarante sept pieds neuf pouces et quatre lignes de [illegible] à l'arrière, sur une profondeur de cinquante-cinq pieds deux pouces du côté de la rue Perdido; et cinquante-un pieds de l'autre côté. Les améliorations sur ce terrain sont désignées par les Nos 80 et 82 rue Dryades.

Le terrain D mesure vingt-trois pieds, 6 pouces de façade rue Gravier; vingt-sept pieds, un pouce de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent seize pieds, trois pouces et deux lignes du côté de la rue Dryades; et cent-huit pieds, onze pouces et six lignes de l'autre côté. Les améliorations sur ce terrain sont désignées par le numéro 230 rue Gravier.

Ledit terrain A est formé de la partie supérieure des terrains 8 et 9; le terrain B de la partie supérieure des terrains 8 et 9; le terrain C de la partie inférieure des terrains 8 et 9 et de la partie supérieure d'une allée commune de quatre pieds; et le terrain D du terrain 10 en entier et de la partie inférieure de ladite allée commune.

Lesquels dits terrains 8, 9 et 10 furent acquis par J. N. Lafargue à une vente du shérif dans l'affaire de J. N. Lafargue vs E. G. Marmiche, No 10,889 de l'ancienne Sixième Cour de District, ainsi qu'il appert du titre du shérif en date du 19 août 1880, enregistré dans le bureau du greffier de la Cour Civile de District, registre 1, folio 64, et enregistré dans le C. O. B. K. 112, folio 693.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6 juil—6 12 19 26—août 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée formant l'encoignure des rues Baronne et Première, (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Carondelet et Deuxième.

Hugh A. Bayne vs. James Sweeney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,211—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, formant l'encoignure des rues Baronne et Première et mesurant soixante-quinze pieds de face à la rue Première sur cent vingt-sept pieds de profondeur sur rue Baronne [illegible] ladite propriété achetée par le dit James Sweeney de Carrie S. Frerot, d'après un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire public, le 19me jour de mai 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

16 juin—16 23 30—juillet 7 14 19

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Belle Résidence en Bois, Nouvellement Bâtie, Recouverte en Ardoises, No 102 rue Claiborne, entre les rues St-Louis et Toulouse.

Succession de Mary Wilhelmina Faehule femme décédée de C. Clements.

No 39,131—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—Le MERCREDI, 2 août 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 juin 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

La belle résidence en bois nouvellement bâtie et recouverte en ardoises, No 102 rue Claiborne, entre St-Louis et Toulouse, ayant 6 chambres, corridor, avec cuisine, hangar, citerne etc. et [illegible] sur le côté, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, St-Louis et Toulouse, désigné par la lettre A, sur une esquisse dressée par L. H. Pilié, daté le 5 août 1884, mesurant 40 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne sur 51 pieds, 4 pouces, 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; la dite portion de terre est composée de deux lots de terre désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, le 15 février 1860, et déposé au bureau de E. A. Bienvenu, ex-notaire, comme plan No 48 et mesurant chacun 20 pieds 4 pouces de face à la rue Claiborne sur 51 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Beau à l'intérieur, bien bâtie, et accessible au centre des affaires, des amusements, etc.

Conditions.—Comptant; et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera le dépôt usuel de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 juin—27 28—juil 5 12 19 26—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

La charmante résidence simple, en bois,

—ET—

Trois jolis Lots de Terre,

coin des rues Laurel et Léontine.

Succession de Patrick Noonan.

No 39,267—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune — MERCREDI, 2 août 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 19 juin 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Le cottage désirable simple en bois, à l'encoignure des rues Laurel et Léontine, ayant trois chambres, hangar, citerne, écurie, etc.

La propriété est décrite comme suit à savoir: Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Léontine, Constance et Valmont, désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur une esquisse faite par L. H. Pilié, sous-voyer de la ville, le 24 décembre 1884 et annexé à un acte pardevant James Fahey, notaire public, passé le 15 avril 1885, d'après laquelle les dits lots mesurent comme suit à savoir:

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Laurel et Léontine et a 31 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel, 30 pieds 10 pouces 6 lignes de large dans le fond, sur 131 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur et face à la rue Léontine, et 124 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2. Le lot No 2 mesure 31 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel, 30 pieds 10 pouces 6 lignes de large dans le fond sur 124 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 1, et 118 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3. Le lot No 3 a 31 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel, 30 pieds 10 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur 118 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2, et 111 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Valmont.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et garantie par lien et privilège de vendeur et une hypothèque spéciale, et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 juin—27 28—5 12 19 26 juil—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Six terrains contigus de choix pour y bâtir, A l'encoignure des rues Camp et Bordeaux.

Succession de John Morgan Hall et Ann Eliza Childs, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 36,849

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 15 juin 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Six certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Lyon et Bordeaux, désignés sur les tableaux d'assessements de cette ville par les Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Les dits lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 11 touche les lots ci-avant décrits dans le fond et a 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles et égales. Dans ce voisinage s'améliorant constamment. A proximité des chars urbains, ces lots de choix sont convenables pour un ou deux sites à bâtir.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra assumer les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant R. P. Upton, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

18 juin—18 21 28—5 12 19 juil

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence à deux étages dans le Quatrième district. No 147 rue St-André, entre Annonciation et Laurel.

A L'ENCAN!

Succession de Mme Bertha Diefenthal.

No 39,028—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 15 juin 1893, dans la succession ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-André, Laurel, St-Mary et Annonciation, désigné par le numéro municipal 103. Ledit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre A sur un plan certifié du voyer, fait par J. A. D'Hemécourt, député-voyer de ville, en date du 24 juillet 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 24 août 1875 et mesurant, au pied américain, quarante trois pieds six pouces et cinq lignes, et le dit morceau est composé du lot No 2, sur un plan annexé à un acte de J. B. Marks, notaire, le 4 avril 1844 et d'une partie du lot No 7 qui touche, sur un plan de G. F. Dunbar, voyer, en date du 11 février 1846, déposé à l'étude de G. W. Sathan, ancien notaire.

Les améliorations consistent d'une jolie résidence en bois à deux étages, retirée de la rue, avec barrière de façade en fer, et ayant corridor, chambre de réception, salon double, salle à manger, cuisine, au rez-de-chaussée, et six chambres à coucher, chambres à bain, au premier; galerie devant et derrière à chaque étage, escalier devant et derrière, deux cours, hangar, remises, écurie, puits artésien, grand jardin avec allée, cour pavée, maison saine, cheminées en marbre et en bois dans les chambres principales.

Conditions—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 juin—17 18 21 28—juil 5 12 au 19

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq Cottages Résidences, Encoignure des rues Neuvième et Constance.

Pour être vendus en bloc.

Succession de John Schaefer, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI 9 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 5 juillet 1893, Dossier No 38,877, pour le compte de la succession de John Schaefer, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 125, bornée par les rues Huitième, Neuvième, Magazine et Constance, laquelle mesure 63 pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur et façade sur la rue Neuvième de 70 pieds, le tout plus ou moins mesure américaine, d'après un plan qui peut être vu à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent—

Cinq cottages en bois, à double corps de logis, connus comme les Nos 579 et 583 rue Constance, et Nos 121, 123 et 125 rue Neuvième, ayant chacun plusieurs chambres et cuisines, citernes, hangars, etc., et rapportant un ensemble quelque-uns $25 ou $30 par mois.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles; l'acquéreur assumera, en outre, les taxes pour l'année courante 1893 et fera un dépôt de 10 0/0 sur les lieux.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 juil—9 16 23 30—août 6 à date

Many Persons are broken down from overwork or household cares. Brown's Iron Bitters Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fournitures de Bureau, Presses d'imprimerie, ARTICLES DE SPORT, ETC.

Aitkens Bros., vs leurs créanciers.

No 38,857—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune—JEUDI, 13 juillet 1893, à 10 h A. M., il sera vendu au No 48 de la rue Camp près Gravier en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 juin 1893, le contenu du dit local, comprenant en partie—

1 presse à cylindre Whitlock, 19x24.
1 presse nonpareille 12x17.
1 presse nonpareille 9x12.
1 presse Prouty, 6 1/2x10.
1 Baltimore Jobber, 6 1/2x1/2.
Un moteur électrique de Sprague de la force de trois chevaux.
1 machine à couper.
1 élévateur.

Assortiment complet de fournitures de bureau et d'articles de sport.

Un coffre-fort, meubles de bureau, installations, caractères d'imprimerie, stands, casses, vitrines, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

1er juil—1er 5 10 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Droit, Titre et Intérêt à et dans les terrains rue Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville.

Comptes courants.

Aitkens Brothers vs leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,857.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, MERCREDI 9 août 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1893, dans la susdite affaire, savoir:

1° Divers comptes courants accusés sur un tableau que fourniront les encanteurs le jour de la vente.

2° Tous les droits, titres et intérêts de Chas. A. Aitkens et d'Adrian F. Aitkens, insolvables, dans l'affaire de la maison de Aitkens Bros vs. leurs créanciers, étant un sixième indivis chacun, à et en la propriété ci-après décrite (laquelle propriété, néanmoins, est sujette à un usufruit à vie en faveur de M. Charles L. Aitkens); savoir:

Deux certains terrains avec les améliorations et tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situés dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet 87, borné par l'avenue Washington et les rues Quatrième, Laurel et Constance, désignés par les Nos 3 et 4 sur un croquis pris d'un plan de Pilié & Murray, voyers, en date du 7 mars 1868. Les dits terrains sont contigus les uns aux autres, et mesurent, chacun, 32 pieds de façade rue Quatrième, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine, et sont formés d'une partie des terrains désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur le premier plan du dit carré dressé par Louis H. Pilié, voyer en date du 10 juillet 1860, et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 juil—9 12 19 26—août 2 9

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SITE SPLENDIDE Pour un double corps de logis rémunératif.

Lot spacieux rue Marais.

Succession de Antoine Villars.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159, rue Commune.—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 13 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Antoine Villars, Dossier No 39,104, il sera vendu à l'encan à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Villeré, St Philippe et Ursulines et mesurant en mesure anglaise, 45 pieds de face à la rue Marais sur 80 pieds 6 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent trois petites bâtisses, etc., et désignées par le No municipal 217 rue Marais.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo. Buisson. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.

18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maisons de Résidence avec Magasins à trois Etages dans Le Premier District, Nos 136 et 142 rue Tchoupitoulas, entre Notre-Dame et Julie.

No 61 rue Girod, entre Commerce et Tchoupitoulas.

Et No 25 Félicité Road, près Religieuse.

Succession de John Hennessey et épouse.

No 32,111—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Vente en Partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 2 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans la susdite affaire le 15 juin 1893, et signé le 21 juin 1893 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre-Dame, Julie et Commerce, désigné comme terrain No 2 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 20 janvier 1845. Ledit terrain mesure au pied américain, 16 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade rue Tchoupitoulas, 16 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 1 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne latérale du côté de la rue Notre-Dame; et 69 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 3.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent la bâtisse en briques à trois étages portant le No 136 rue Tchoupitoulas.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre-Dame, Julie et Commerce, désigné comme terrain No 5 sur le dit plan de W. T. Thompson, terrain mesurant, au pied américain, 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur 60 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 4; et 63 pieds 11 pouces de profondeur du côté opposé.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à trois étages, connue par le No 140 rue Tchoupitoulas.

3° Un certain lot de terre avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Lafayette, Commerce et Tchoupitoulas mesurant 20 pieds de face plus ou moins à la rue Girod sur une profondeur de 85 pieds plus ou moins, ayant une allée en commun pour l'usage avec les autres lots qui touchent au dit lot ouvrant sur la rue Girod.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à trois étages connu par le No 61 rue Girod.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Religieuse et Céleste désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par A. de Armas; le dit lot mesure 30 pieds 7 pouces de face au Felicity Road, 31 pieds de face à la rue Céleste, sur une profondeur de 74 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 1 et 55 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 3.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse à deux étages connue par le No 25 du Felicity Road.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège et lien du vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1893, en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de l'enchère, comptant, au moment de la vente.

Actes de ventes aux frais de l'acquéreur, pardevant James J. Woulfe notaire.

1er juil—1er 2 5 12 19 26—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Quatrième District, Nos 460 et 460 1/2 rue St André, coin Bassin, donnant un bon loyer.

Kate Enockson vs Mme Elizabeth Maguire

No 38,507.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

Vente en partage.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 2 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans la susdite affaire, le 11 juin 1893, et signé le 21 juin 1893, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir:

Le cottage double No 460 et 460 1/2 rue St André, coin Bassin, dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-André, Bassin, Joséphine et Laurent. Le terrain est désigné par le No 1 sur un plan annexé à un acte pardevant T. Guyol, notaire le 15 novembre 1876, et mesure 31 pieds 7 pouces et 6 lignes de façade rue St-André, sur 100 pieds de profondeur et de façade rue Bassin, le tout plus ou moins.

Le cottage est situé dans un quartier bien amélioré, à proximité de tous les agréments, accessible par plusieurs lignes de chemins de fer; il donne un splendide loyer.

Conditions de la Vente.

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1893, et fera un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat, au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. T. Ducros, notaire.

1er juil—1 5 12 19 26—août 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnifique stock en gros de Liqueurs assorties.

Cigares, meubles de bureaux, chevaux, wagons et harnais.

Succession de Jacob Imhof.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 39,476.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MARDI, 25 juillet 1893, à 11 h A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 10 juillet 1893, de l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C., actuellement absent sur un congé, au local

No 92 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lafayette et Girod.

Brandy, Whiskey, Vins, Cordiaux, Vermouth, Rhum, Genièvre et Bitters en barils et en caisses; cigares, meubles de bureaux, deux chevaux, deux buggies, un wagon et harnais.

Pour être vendu en lots pour satisfaire la demande.

Conditions—Comptant sur les lieux.

12 juil—12 13 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DES—

Cottages doubles bien situés dans le Troisième District.

Succession de Eva Noss, veuve en premières noces de John Lautenschlaeger, et épouse décédée de A. Delmare.

No 36,315 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 9 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, rendu le 31 mai 1893, et signé le 7 juin 1893, et d'un ordre en date du 30 juin 1893 homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 19 juin 1893, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le joli cottage double Nos 88 et 90 rue St Antoine, dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Antoine, Annette, Morales et Urquhart, ayant 3 chambres, cabinet et citerne, etc., de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 1 sur un plan fait par P. J. Crocker, Jr., en date du 8 juin 1855; ledit terrain mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue St Antoine, sur 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur; ledit terrain forme le coin des rues St-Antoine et Urquart. Ledit terrain fait partie du terrain désigné par le No 362 sur un plan original du Faubourg Marigny.

2° Le joli cottage double en bois, nouvellement bâti Nos 84 et 86 rue St-Antoine, situé dans le même district et carré et contigu à la propriété précédemment décrite, ayant 4 chambres, avant allée citerne etc. de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 2 sur le plan susmentionné, le dit terrain mesure (au pied américain) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue St Antoine sur 85 pieds 3 pouces et une ligne de profondeur. Le dit terrain fait partie du terrain désigné par le No 362 sur le plan primitif du dit faubourg.

Ces cottages sont situés dans un quartier populeux, on demande par de bons locataires, et constituent un placement d'argent productif.

3° Le cottage double en bois Nos 95 et 97 rue Congrès, dans le Troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Congrès, Indépendance, Remparts et Bourgogne, ayant 4 chambres, cabinets, galerie, avant, citerne, etc. Le terrain est situé dans le susdit carré désigné par le No 9, sur un plan de Jos. Pilié, en date du 31 mars 1885, et déposé en l'étude de F. de Armas, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain forme le coin des rues Congrès et Remparts et mesure, au pied américain, 45 pieds 8 pouces de façade rue Congrès, sur une profondeur et une façade rue des Remparts de 98 pieds 9 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Sur le parcours d'un chemin de fer, à proximité d'églises et écoles et d'autres institutions qui rendent la maison désirable comme placement d'argent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées [illegible]. Les taxes dues, et exigibles en 1893, assumées par les acquéreurs, en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'adjudication requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. V. Guillotte, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 juillet—9 15 22 29—août 5 et 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Le splendide îlet de terre élevée.

Un des plus grands en ville.

Avenue Carrollton, les rues Salomon, Gasquet et Palmyra.

—PAVÉ DEVANT—

Le demi-îlet de terre qui continue à s'améliorer,

Rue de la Douane, entre David et l'avenue Carrollton.

—ET—

Deux morceaux de terre à la Grande Ile.

Succession de Mme Elizabeth A. Climo.

No 38,376.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 2 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division E, daté le 5 juin 1893, et d'un ordre supplémentaire daté le 27 juin 1893, dans la succession ci-dessus, les propriétés décrites ci-après à savoir:

1° Le Splendide îlet de Terre Elevée, dans le Premier District de cette ville, [illegible] Carrollton les rues Salomon, Gasquet et Palmyra, mesurant 321 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Carrollton, 319 pieds [illegible] à la rue Salomon [illegible] 5 pouces à la rue Palmyra, et 528 pieds 5 pouces 5 lignes à la rue Gasquet.

Cet îlet est qu'à un block de la rue du Canal, avec une rue pavée devant, et sera un placement profitable. Le terrain est élevé et bien remblayé.

2° Le demi-îlet de terre qui augmente de valeur, dans le Deuxième District de cette ville, borné par l'avenue Carrollton, les rues David, Douane et [illegible] mesurant 236 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Douane, 134 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur et face à l'avenue Carrollton 134 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne du fond. Dans une section qui s'améliore près des lignes de chars urbains et autres agréments.

3° Deux morceaux de terre désignés comme lots 40 et 41, à la Grande Ile Barataria contigus l'un à l'autre et mesurant chacun un arpent de face au Golfe du Mexique et s'étendant dans le fond jusqu'à la Baie Caminada au mille ou plus sur laquelle ils ont chacun un arpent de face. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La Grande Ile est citée comme ayant la meilleure plage pour les bains sur la côte du Golfe, et possède des droits de pêche qui ne peuvent être surpassés. La propriété est près du Kranz Hôtel et des résidences de MM. Herwig, Randolph et Krantz.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets [illegible] les acquéreurs assumeront les taxes [illegible] exigibles en 1893 au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent du prix sera requis comme dépôt des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. Hero, Esq notaire, aux frais des acquéreurs.

1er juil—1 8 15 22 29—août 2

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District.

Une jolie et confortable résidence en bois à deux étages, No 21[illegible] rue St-Louis, près de Marais.

Succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Scheu.

No 38,223—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 1 juin 1893, dans la succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Scheu, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Marais, Trémé et Toulouse, désigné par le No 2, sur un plan par L. Sargi, le 5 décembre 1848; le dit lot mesure américaine, 28 pieds 11 pouces de face à la rue St-Louis sur 87 pieds 8 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec le droit d'une allée en commun au fond de la dite propriété, courant à et ouvrant sur la rue Marais. Les améliorations comprennent une grande résidence en bois à deux étages jolie et confortable, ayant 6 chambres, cabinets, [illegible], cour pavée, une bonne entrée sur le côté, 2 citernes, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph Duvic, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

Banque Nationale Germania—Nlle-Orléans, 30 juin 1893.—A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende semestriel de CINQ POUR CENT a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande.

J. L. BERCIER, Caissier.

1er juil—7t

Succession de William Reed Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,497—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte présenté par S. Mills Malbot(?), exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

30 juin—30—juil 5 9